



Fédération Philatélique Roumaine  
**SOCIÉTÉ ROUMAINE DE MAXIMAPHILIE „DR. VALERIU NEAGA”**  
BACĂU, str. N. Bălcescu bl. 12, sc. C, ap. 10 - cod 600051

---

## EXPOSITION NATIONALE DE MAXIMAPHILIE À PARTICIPATION INTERNATIONALE

„ART ET RELIGION”

Bacău, du 12 au 17 Septembre 2010

### RÈGLEMENT

#### **Article 1. Organisation**

L'exposition nationale de maximaphilie à participation internationale „ART ET RELIGION” est organisée par la *Société Roumaine de Maximaphilie „Dr. Valeriu Neaga”* ayant le siège à Bacău, en partenariat avec *l'Association Philatélique France – Roumanie*.

A cette exposition seront admises des collections qui illustrent le thème de la religion et de l'art dans n'importe quelle forme particulière d'expression.

L'exposition se déroulera conformément aux règlements de la FIP se rapportant aux expositions de maximaphilie, tout en tenant compte aussi du règlement ci-présent.

#### **Article 2. Patronage**

L'exposition a lieu sous le patronage:

- de l'Académie Mondiale de Philatélie
- du Ministère des Affaires Etrangères de la Roumanie,
- de la Fédération Philatélique Roumaine.
- du Conseil Départemental de Bacău
- de la Mairie de la ville Bacău

#### **Article 3. Collaborateurs**

- La Direction Régionale des Postes de Bacău,
- Le Musée „Iulian Antonescu” de Bacău,
- Le Décanat Romano-Catholique de Bacău,
- L'Association des Catholiques „Martinas Dumitru” de Bacău,
- L'Ecole des Arts „George Apostu” de Bacău.

#### **Article 4. Lieu – dates de l'exposition**

L'exposition sera ouverte du **12 au 17 Septembre 2010** au Complexe du Musée „Iulian Antonescu” de Bacău et à la Cathédrale catholique-romaine „Saints-Apôtres Pierre et Paul” de Bacău.

## **Article 5. Participation**

L'exposition est réservée aux collections de maximaphilie appartenant aux membres des associations de philatélie fédérées et membres de la FIP. A cette exposition seront admises seulement les collections qui ont obtenu au moins un diplôme au rang de médaille d'Argent à une exposition inter-départementale ou nationale, à partir de l'EFIRO 2004 jusqu'en 2010. Les collections qui ont remporté des diplômes au rang de Grand Vermeil ou d'Or à une exposition FIP seront admises avec 8 panneaux.

Dans la compétition seront admises aussi, des collections présentées en première, à la suite d'une recommandation écrite de la part de l'association, dont l'exposant est membre et qui doit confirmer la qualité maximaphile de la collection.

***Les membres de l'Association Philatélique France – Roumanie peuvent participer aussi avec des collections appartenant à d'autres classes philatéliques, reconnues par la F.I.P.***

Une section distincte, noncompétitive, est réservée aux membres de la Société Roumaine de Maximaphilie „Dr.Valeriu Neaga” qui peuvent y participer avec des collections de cartophilie, ayant pour thème: l'art et la religion.

A l'exception des membres de la Société Roumaine de Maximaphilie „Dr.Valeriu Neaga”, dans tous les cas, les demandes de participation à l'exposition doivent être visées, ayant la signature et le cachet de la direction de l'association philatélique dont l'exposant est membre.

Chaque exposant présentera, en deux exemplaires, l'inventaire de sa collection qui doit comprendre les pièces présentées sur chaque feuille et leur valeur en Euro.

Pour la classe-jeunesse mention sera faite de l'âge de l'exposant.

La participation des collections acceptées par le Comité d'organisation est GRATUITE.

## **Article 6. Classification des participations**

Les collections sont réparties dans les classes suivantes:

1. La classe HORS CONCOURS à laquelle peuvent participer:
  - des collections qui ont remporté, les dernières 5 années, des médailles d'Or aux expositions internationales ;
  - des collections appartenant aux membres ayant droit de vote, qui font parti du Jury et aux membres des familles de ceux-ci;
  - des collections d'autres pays, pour lesquelles cette option a été demandée expréssément.
2. Classes de compétition:
  - 2.1 – Classe de maximaphilie pour adultes
  - 2.2 – Classe de maximaphilie – „Un panneau”
  - 2.3 – Classe de maximaphilie pour la jeunesse,
    - jusqu'à 15 ans
    - entre 16 et 18 ans
    - entre 19 et 21 ans
3. La classe noncompétitive – cartophilie.

## **Article 7. Inscription des participants**

Pour les collections qui s'inscrivent dans le thème de l'exposition, les participants rempliront une demande (annexe au règlement) qui sera envoyée au Comité d'organisation, jusqu'au 1er juillet 2010. L'admission sera confirmée par le CO jusqu'au 1-er août 2010. Les

exposants qui ont reçu la confirmation de l'exposition devront assurer l'arrivée des collections à Bacău, **du 15 août jusqu'au 04 septembre 2010.**

Au deux catégories, adultes et jeunesse, on accorde le droit d'exposer sur un maximum de **5** panneaux ou sur „**un** panneau”. Les jeunes exposants peuvent participer avec 2, 3 ou 4 panneaux. Les panneaux doivent contenir **16 feuilles format A4**, présentées sous enveloppes transparentes.

#### **Article 8. La mise en place et le démontage des collections**

La mise en place et le démontage seront effectués et surveillés exclusivement par l'organisateur et les exposants. Aucune collection ne pourra être retirée des panneaux durant l'exposition. Aucune collection ne peut être retirée du concours après le commencement du jugement.

#### **Article 9. Assurance et responsabilité**

On recommande aux participants d'assurer leurs collections. Le Comité d'organisation garantit un maximum de mesures de sécurité et de surveillance des collections qu'on lui a confié dès leur réception jusqu'à l'expédition.

#### **Article 10. Le Jury de l'exposition**

Le Jury est formé de 3 membres (dont un président), un secrétaire de jury et un élève de jury, les deux derniers n'ayant pas droit au vote. Les collections seront jugées conformément aux Règlements d'évaluation de la FIP. Les délibérations du jury sont secrètes. Les décisions du jury sont définitives et sans appel.

#### **Article 11. Récompenses**

Les collections des classes compétitives recevront des diplômes en rang de médailles d'Or, Grand Vermeil, Vermeil, Grand Argent, Argent, Bronze-Argenté, Bronze ou un diplôme de participation.

Les exposants recevront des matériaux édités à l'occasion de l'exposition, le palmarès et selon le cas, des prix spéciaux offerts par l'organisateur et les sponsors.

#### **Article 12. Dispositions finales**

Toute correspondance se rapportant à l'organisation et à la participation à l'exposition sera faite par l'intermédiaire du président du C.O., Monsieur DOROS Vasile, (adresse: str. N. Bălcescu bl.12, sc.C, ap.10 - 600051 BACĂU – Roumanie, fax: +40234546046, mobil: +40744577269, email: vivi.doros@yahoo.com), qui est disponible pour tout renseignement supplémentaire.

La signature de la demande de participation à l'exposition implique l'acceptation entière et complète de la part de l'exposant de toutes les stipulations de ce règlement.

Dans toutes les situations non prévues par le présent règlement, la décision appartient au Comité d'organisation.

Président  
de Comité d'organisation